

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	13 Septembre 2017	Séance du : 20 septembre 2017
	<u>Votes : 36</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le vingt septembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 36	Pour : 36	
Absents : 9	Contre : 0	
Représentés : 0	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérard VALENTINI (Valmasclou), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés :

Absents : Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret).

Objet : Demande de subvention pour la réalisation des schémas directeurs intercommunaux en eau et assainissement.

Monsieur REVEL rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais a voté favorablement, en Juillet 2016, la prise de compétence eau et assainissement dès le 1er Janvier 2018, anticipant ainsi les échéances de la Loi NOTRe.

Il précise que l'étude préalable au transfert de ces compétences est actuellement en cours de finalisation.

Celle-ci a permis d'apprécier globalement l'état des installations et leur mode de fonctionnement.

Cependant, la Communauté de communes souhaite engager dès 2018 :

1/ la réalisation des schémas directeurs intercommunaux en eau et assainissement à l'échelle des 21 communes afin d'avoir une représentation la plus complète possible de l'état et du fonctionnement de ses services permettant de définir et mettre en œuvre une politique de gestion patrimoniale de ses installations.

2/ l'amélioration de la télégestion des principaux ouvrages d'eau et d'assainissement sur le périmètre de la régie intercommunale, qui permettra une meilleure réactivité des services en cas de dysfonctionnements, réduisant ainsi le gaspillage du fait d'une détection plus rapide des fuites sur nos réseaux.

Une première estimation financière du coût de ces opérations a été effectuée. Elle devra être consolidée par une Assistance à Maître d'Ouvrage chargée de préciser les devis prévisionnels.

Opérations	Coût
Schéma Directeur d'Assainissement - Etude	520 000 €HT
Travaux nécessaires à l'étude (équipement de points de mesure, création ou aménagement de regards, désenrobage de regards,...)	100 000 €HT
Amélioration de la télégestion - Assainissement	140 000 €HT
Total Schéma Directeur Assainissement	760 000 €HT.
Schéma Directeur AEP - Etude	380 000 €HT
Travaux nécessaires à l'étude (remplacement de vannes de sectorisation, création ou aménagement de regards, désenrobage de vannes,...)	100 000 €HT
Amélioration de la télégestion - AEP	100 000 € HT
Poste de télégestion + paramétrage	60 000 €HT
Total Schéma Directeur AEP	640 000 €HT.
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	40 000 €HT
TOTAL	1 440 000 €HT.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée a lancé un Appel à Projet « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau » qui permet d'obtenir des cofinancements pour la mise en œuvre de ces différents dispositifs.

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à solliciter un financement de L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée dans le cadre de son Appel à Projet « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau » pour un montant de 1 152 000 € soit 80 % du coût prévisionnel du projet et de solliciter le cas échéant une avance remboursable.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son Appel à Projet « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau » pour un montant de 1 152 000 € soit 80 % du coût prévisionnel du projet et le cas échéant une avance remboursable.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171002-2017-09-20-11-DE
Date de télétransmission : 02/10/2017
Date de réception préfecture : 02/10/2017